



**Mairie de St Laurent sur Sèvre**

**Pôle Enfance-Jeunesse / Restaurant Scolaire**

Place de la Mairie – 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre

**Tél : 02 51 57 87 23 / 02 51 67 81 44**

E-mail : [enfance.jeunesse@saintlaurentsursevre.fr](mailto:enfance.jeunesse@saintlaurentsursevre.fr)

# PROJET PÉDAGOGIQUE DU TEMPS DE RESTAURATION MATERNELS & ELEMENTAIRES

Piloté par le pôle enfance-jeunesse, le projet pédagogique traduit l'engagement de l'équipe dans un temps et un cadre donné et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

La pause méridienne est un moment de détente et de convivialité. Elle se déroule de 12h00 à 13h40 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Pour les enfants, c'est un temps propice à leur épanouissement et à l'apprentissage de la vie en collectivité autour des principes de citoyenneté, de mixité et de laïcité. Il s'agit, durant cette durée, d'assurer à l'enfant la prise d'un repas équilibré en lien avec ses besoins nutritionnels et d'initiation à la vie collective, à la citoyenneté, dans le respect de son rythme. Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants.

La pause méridienne est donc un temps éducatif et convivial qui comprend d'un part le repas mais également un moment de détente et d'animation. Les activités proposées se construisent autour des objectifs pédagogiques décidés collectivement par l'équipe, en lien avec le projet éducatif municipal enfance-jeunesse.

**Ce projet est l'outil de référence qui permet à chacun de comprendre les intentions éducatives liées aux besoins des enfants.**

Le projet pédagogique du temps méridien est centré sur l'écoute des besoins et le respect du rythme des enfants. Il s'inscrit en adéquation avec l'environnement :

- le public : les enfants de 3 à 12 ans
- les ressources humaines, financières et matérielles
- les modalités de fonctionnement de l'équipe : temps de réunions et de concertation réguliers qui permettent de faire vivre le projet pédagogique tout au long de l'année, d'échanger sur les pratiques et les moyens de régulation en cas de problème, mais aussi des temps de cohésion d'équipe.



# LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

➔ Favoriser le bien être sur le temps du repas : *faire du repas un moment agréable, convivial et éducatif*

➔ en améliorant les conditions d'accueil au restaurant scolaire

Comment ?

- ✓ **Réduire le bruit** : en faisant entrer les enfants dans le calme, en leur parlant calmement, en évitant de crier, en installant des matériaux acoustiques isolants et autres supports ludiques.
- ✓ **Rendre les locaux accueillants** par l'installation de mobilier adapté et coloré, en créant des espaces.

➔ en prenant en compte le rythme de l'enfant

Comment ?

- ✓ Permettre aux plus petits de **prendre leur temps**, de manger à leur rythme, en allongeant le temps de repas si besoin.
- ✓ **Éviter de brusquer les enfants**, être attentif à leur rythme.

➔ en prenant en compte les spécificités des enfants (régime alimentaire, allergies, santé)

Comment ?

- ✓ **Adapter les menus** aux enfants bénéficiant de projets d'accueil individualisés (PAI) en fonction de leur régime spécifique (allergies, intolérances...).
- ✓ **Bien communiquer** entre les services et les agents afin que chacun ait connaissance des spécificités de chaque enfant accueilli.

➔ en sensibilisant les enfants aux menus

Comment ?

- ✓ **Afficher et mettre en valeur** le menu de façon ludique (affiche avec image, photos des produits, ...).
- ✓ Permettre la prise de **connaissance des menus par tous les agents** afin de bien expliquer aux enfants ce qu'ils mangent (cinq minutes de briefing équipe avant le repas).
- ✓ Rester **disponible** pour les **questions des enfants** relatives au menu.



## ➔ Éduquer au goût et réduire le gaspillage alimentaire :

### 👉 en favorisant la découverte des aliments, des produits bio et locaux

#### Comment ?

- ✓ Créer un support (type fleur alimentaire) pour connaître les groupes alimentaires de chaque aliment et l'afficher en cantine.
- ✓ Faire intervenir différents acteurs pour faire découvrir les aliments et les goûts aux enfants : cuisiniers, producteurs locaux.
- ✓ Amener les enfants à la **découverte des producteurs locaux**.
- ✓ **Echanges** avec l'équipe de cuisiniers, animations autour des produits, des goûts.
- ✓ Faire des **animations sur les produits et les goûts** (ex : jeu du test à l'aveugle, jeux autour de l'alimentation, du bio, ...).

### 👉 en autonomisant les enfants lors du temps de repas

#### Comment ?

- ✓ Pour les maternels - instaurer des **responsables de table** tournants qui s'occupent de leur table (ramassage serviettes, respect, propreté, politesse ...).
- ✓ Que chaque **enfant se serve** en fonction de ses goûts et de son appétit, avec l'idée qu'on goûte à tout, que **l'assiette doit être finie** et que l'on peut se resservir.
- ✓ Pour les élémentaires, l'enfant est responsable des quantités. Il peut mentionner « petite » ou « grande » faim à l'aide des stickers qu'il peut prendre à l'entrée du self. Ainsi, le cuisinier sert le plat en fonction. Pour les entrées, un jeu de couleur de ravier : bleu pour petite faim et blanc pour les autres.

### 👉 en triant et recyclant les déchets / éducation à l'environnement

#### Comment ?

- ✓ Mise en place d'une **table de tri depuis 2020** pour permettre à l'enfant de visualiser et l'informer sur le fonctionnement du tri.
- ✓ Ramassage des **déchets organiques** séparés des autres pour revalorisation.
- ✓ Mise en place d'une **poubelle à pain** qui permet de visualiser chaque mois la quantité de pain jeté.
- ✓ Développer des animations sur l'éducation à l'environnement (ex : actions de sensibilisation, jardin potager...).



## ➔ Favoriser le vivre ensemble autour des principes de citoyenneté, de laïcité et de mixité :

➔ en permettant une mixité au sein des différents espaces et sur les temps d'animation

Comment ?

- ✓ Mettre en place des activités et **des jeux adaptés** pour les filles et les garçons dans les différents espaces (exemples : jeux collectifs sur le terrain, concours de cordes à sauter, mise à disposition de caisses de jeux, concours de dessins ...).
- ✓ Propositions d'animations mélangeant les élèves des deux écoles de la commune (privée et publique).
- ✓ Libre choix de placement des enfants à partir du CP (self) sans distinction de classe, ni d'école d'appartenance.

➔ en soutenant l'apprentissage du vivre ensemble, de la laïcité et de la citoyenneté

Comment ?

- ✓ Respecter la **Charte de Vie** commune aux différents temps d'accueil de l'enfant (Périscolaire, Ecole, Restaurant Scolaire et Centre de Loisirs).
- ✓ Prendre davantage **le temps de manger**, avec moins de bruit et moins de stress.
- ✓ **Organiser des ateliers** en lien avec la laïcité, la citoyenneté et le vivre ensemble : ateliers de sensibilisation au handicap, d'éducation à l'environnement et autres.

